



LICENCE PROFESSIONNELLE

CONTRÔLE ET EXPERTISE DU BÂTIMENT

WWW.IUT-NIMES.FR

RECRUTEMENT

NIVEAU : BAC +2

• **BTS**

- Bâtiment
- Etude et économie de la construction
- Enveloppe du bâtiment
- Électrotechnique
- Fluides, énergies, domotique

• **DUT**

- Génie Civil
- Génie Thermique et Energie
- Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Hygiène, Sécurité, Environnement

• **L2 Sciences**

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier et entretien

- Permis B obligatoire

FORMATION CONTINUE :

L'ensemble des formations est accessible en formation continue, (*salarié, individuel ou demandeur d'emploi*), sous réserve de validation des prérequis demandés.

L'accès peut se faire également dans le cadre de la Validation des Acquis et de l'Expérience, (*VAE, VAP, ou VES*).



BAC+3
NIVEAU 6

LP CEB

MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

PARCOURS : CONTRÔLE ET EXPERTISE DU BÂTIMENT

*Uniquement en alternance :
contrat d'apprentissage
et de professionnalisation*



accessible par la voie
de **l'apprentissage**

OBJECTIFS

Cette licence professionnelle a pour objectif de former des techniciens pour :

- l'expertise Incendie et Risques Divers (IRD)
- l'expertise construction Dommage Ouvrage (DO)
- le diagnostic immobilier (DPE, Électricité, Gaz, Amiante, Plomb, Termites, etc.)
- le Contrôle Technique des Constructions (CTC)
- l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) - Bureau d'Études Techniques Bâtiment

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Connaître et maîtriser** les techniques employées dans le bâtiment pour analyser les dégâts engendrés par des malfaçons et/ou des sinistres d'origine humaine ou naturelle, proposer des solutions.
- **Connaître** les normes et les réglementations liées à la construction de bâtiments pour situer chaque situation dans un cadre juridique.
- **Maîtriser** les outils de communication écrite et orale en vue de présentations de rapports d'expertise.
- **Programmer et organiser** des procédures d'intervention sur site ou sur chantier.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Date de début : Mi-septembre

Durée : 1 an

Volume horaire : 450h

Volume horaire des projets tuteurés : 150h

Organisation de l'alternance : 31 à 33 semaines en entreprise, 18 semaines d'enseignement

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

La formation est organisée par Unités d'Enseignement (UE).

UE1 COMMUNICATION ET LANGAGES 90H - 7 ECTS				
1.1	Communication française écrite et orale			
1.2	Anglais	1.3	Gestion de Conflits	
UE2 SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, DROIT 139H - 11 ECTS				
2.1	Outils mathématiques Gestion financière	2.4	Modélisation Pléiades	
2.2	Organisation judiciaire Expertise juridique	2.5	Expertise fréquence Expertise construction Construction pathologie (IRD) Contrat d'assurance	
2.3	Réglementation incendie Réglementation acoustique Réglementation accessibilité			
UE3 TECHNOLOGIE 232H - 16 ECTS				
3.1	Mécanique des structures (RàN) Technologie Béton Armé Géotechnique	3.4	Comportement au feu Comportement énergétique (RE2020)	
3.2	Systèmes et régulations (RàN) Electricité Conception AQC Machines thermiques Aérodynamique	3.5	Prédimensionnement des structures Structures Bois et Métal Parasismique	
3.3	Essais Béton Armé Thermographie Perméabilité à l'air	3.6	Amiante Expertise dommage Diagnostic immobilier Contrôles réglementaires	
UE4 PROJETS 150H - 11 ECTS				
4.1	Présentation Entreprise		4.3	Évolution d'activité
4.2	Projet d'AMO		4.4	Projet d'entreprise
UE5 PÉRIODES EN ENTREPRISE 15 ECTS				
5.1	Missions d'entreprise			

INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Cabinet d'Expertise Construction** : Incendie et Risques Divers
- **Cabinet d'Assurance Construction** : Dommage Ouvrage
- **Cabinet d'Audit en Bâtiment** : Diagnostics Immobiliers
- **Bureau de Contrôles** : Contrôles Techniques des Constructions
- **Bureau d'Études Techniques Bâtiment** : Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage

LES PLUS

La formation se déroule en centre sur le site de l'IUT de Nîmes (1j/semaine en moyenne) et sur le Lycée de La Salle d'Alès (4j/semaine en moyenne), profitant ainsi des moyens techniques des 2 établissements.

Le Lycée de La Salle met à disposition une salle dédiée à la formation et des studios-étudiants payables à la semaine occupée.

CANDIDATURE

En mars sur le site :
ecandidat.umontpellier.fr

Pour plus d'informations,
consultez IUT-NIMES.FR

Pour vous aider dans vos
démarches administratives,
contactez :

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Service Formation
Continue de l'Université
de Montpellier

Bureaux de Nîmes
8 rue Jules Raimu
30907 Nîmes cedex 2
Tél : +33 (0)4 66 64 95 62
sfc-nimes@umontpellier.fr

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CFA Régional de
l'Enseignement Supérieur
en Languedoc Roussillon
(CFA ENSUP LR)

Bureaux de Nîmes
8 rue Jules Raimu
30907 Nîmes cedex 2
Tél : +33 (0)4 66 62 85 90/92
cfa-ensuplr@umontpellier.fr
Consultez ensuplr.fr



DÉPARTEMENT
GÉNIE CIVIL -
CONSTRUCTION
DURABLE

+33 (0)4 66 62 85 52
iutn-lp-ceb@umontpellier.fr

8 rue Jules Raimu,
30907 Nîmes Cedex 2

WWW.IUT-NIMES.FR

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



SERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER